

Le ministère accorde 2 millions aux écoles d'art et acte la fin de Valenciennes

Par Magali Lesauvage

- Édition N°2578
- 28 mars 2023 à 21h16



Manifestation lundi 27 mars à Paris devant le ministère de la Culture.

© Tous droits réservés David Aubriat.

Le 28 mars à l'Assemblée nationale, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak a annoncé un crédit supplémentaire de deux millions d'euros aux écoles d'art territoriales, dont la majeure partie connaît [de graves déficits budgétaires](#). La part de l'État dans le budget de ces écoles augmente ainsi de 14 %, passant de 11 à 12,5 %... La somme est répartie entre les 33 écoles (soit une moyenne de 60 000 euros chacune), « *en accordant une attention particulière aux établissements où l'effort public par étudiant est le moins élevé* », déclare le ministère. À noter : le budget d'une école territoriale importante comme Toulouse ou Lyon est de 5 à 7 millions d'euros – à comparer aux 15 millions des Beaux-Arts de Paris, école nationale mais aussi musée. Reçue rue de Valois ce 28 mars, une délégation de l'inter-organisations des écoles d'art et de design dénonce le « *mépris* » de cette annonce, jugée très en-deçà des 20 millions réclamés. « *12,5 %, cela reste une part très faible d'aides de l'État* », souligne un représentant. Interrogé sur [la menace qui pèse sur l'école de Valenciennes](#), le ministère est clair : « *L'État a pris toutes ses responsabilités et rien que ses responsabilités. Il ne peut se substituer aux décisions des collectivités* ». Malgré l'aide supplémentaire, l'établissement, d'ici deux ans, ne délivrera plus de diplômes d'État, et devrait selon toutes probabilités

fermer ses portes, une fois que les étudiants auront achevé leur cursus en cours. Raison invoquée : le retrait des financeurs locaux et le fait que « *l'accréditation pleine et entière n'a pas été obtenue depuis 10 ans du fait de fragilités structurelles* », malgré un niveau d'intervention de l'État qui a cru de 52 % depuis 2012. En ce qui concerne l'exonération des frais d'inscription pour les boursiers, le ministère botte en touche, s'en remettant aux décisions des conseils d'administration. Rima Abdul Malak a en outre déclaré confier une mission à Pierre Oudart, directeur de l'école de Marseille (INSEAMM), qui doit rendre avant l'été ses conclusions sur divers axes : gouvernance, pérennisation des financements, mutualisation, diversité, parcours de formation, insertion professionnelle et apprentissage, attractivité internationale. L'inter-organisations s'étonne quant à elle que la mission soit confiée à une seule personne : « *Non seulement le ministère a déjà tous les éléments depuis longtemps, mais la réflexion commune, avec les étudiants et personnels, nous paraît essentielle* ». Et s'inquiète en particulier d'une mutualisation qui pourrait signifier un détricotage du maillage territorial des écoles, espaces de libertés plus que jamais essentiels.